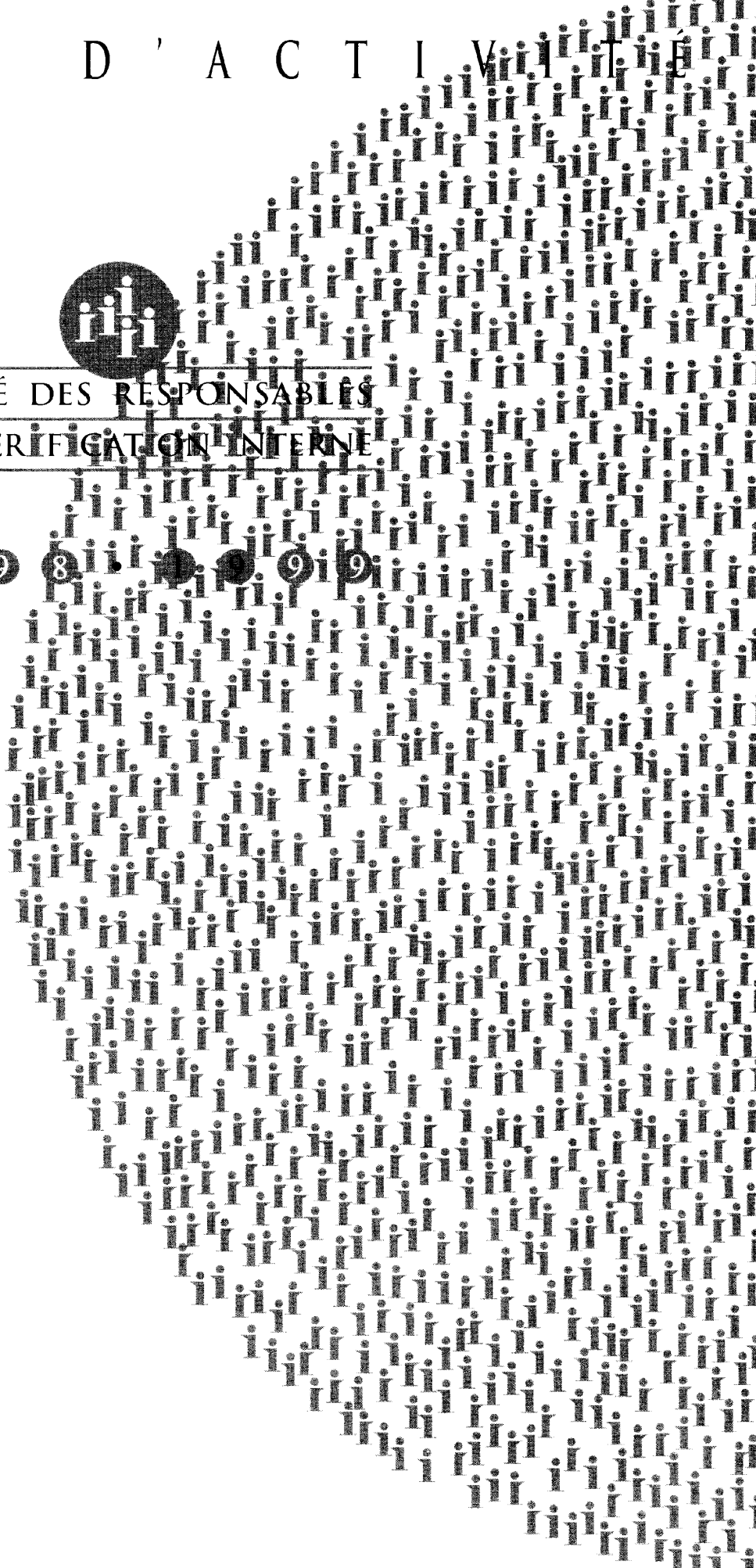


R A P P O R T D ' A C T I V I T É



COMITÉ DES RESPONSABLES DE LA VÉRIFICATION INTERNE

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12



Rapport réalisé et publié par le Comité des
responsables de la vérification interne
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau, bureau SS-15
Québec (Québec)
G1R 4J3
Téléphone : (418) 646-3169
Télécopieur : (418) 644-5281
Site Internet : <http://www.crvl.gouv.qc.ca>
Courriel : crvi@crvi.gouv.qc.ca

En vue d'alléger le texte,
on n'y emploie que le masculin.

Dépôt légal - 2000
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 1188-4460
© Gouvernement du Québec

La vérification des états financiers
est un hommage de

 **ERNST & YOUNG**

Madame,
Monsieur,

C'est avec plaisir que je vous présente le dixième rapport d'activité du Comité des responsables de la vérification interne (Comité).

Encore cette année, le Comité a joué pleinement le rôle qui lui est confié en faisant profiter à tous ses membres sa connaissance de l'appareil gouvernemental et des différentes organisations qui le composent.

Au cours de la dernière année, le Comité a donc investi toute l'énergie nécessaire pour que le rôle de la vérification interne soit compris de tous, évitant ainsi les chevauchements de responsabilités avec les autres intervenants au sein du gouvernement du Québec. À cet égard, notre façon de percevoir le rôle du vérificateur a fait l'objet d'une présentation devant la Commission parlementaire de l'administration publique dans le cadre de l'examen de l'exercice des fonctions *contrôle* et *vérification* dans l'administration publique québécoise.

En matière de gestion, on le constate, les dirigeants deviennent de plus en plus imputables et cette situation exige qu'ils s'appuient sur des données fiables pour que les meilleures décisions soient prises. L'accent mis sur le développement des qualifications professionnelles des gens œuvrant en vérification interne assurera les dirigeants qu'ils disposent de ressources compétentes pour leur fournir des informations fiables et pertinentes. Voilà le but associé aux activités de formation que le Comité a organisées à l'intention des vérificateurs.

Le développement de ces qualités et compétences constamment maintenues à jour deviendra partie intégrante de la responsabilité du vérificateur pour qu'il confirme son rôle de conseiller en gestion de la performance et des mécanismes liés à sa mesure.

La première décennie du Comité se termine dans un contexte gouvernemental en profond changement. La nature des enjeux administratifs évolue et la fonction du vérificateur interne se retrouve au cœur des débats.

Pour la prochaine décennie, de nouveaux champs d'intervention se dessinent et le Comité, grâce à l'action toute dévouée de ses membres et tout particulièrement de son conseil d'administration, entend poursuivre son travail pour appuyer l'administration publique québécoise dans l'atteinte des objectifs liés à sa mission.

Le président,



Alain Chassé

Table des matières

CHAPITRE 1

GÉNÉRALITÉS	1
-------------------	---

CHAPITRE 2

RESSOURCES	1
------------------	---

CHAPITRE 3

ACTIVITÉS	3
-----------------	---

Avis	3
------------	---

Promotion et communications	3
-----------------------------------	---

Assistance professionnelle	4
----------------------------------	---

Formation et perfectionnement	5
-------------------------------------	---

CHAPITRE 4

ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1999	7
--	---

CHAPITRE 5

STATISTIQUES	15
--------------------	----

Définition des termes utilisés	15
--------------------------------------	----

Méthode utilisée	15
------------------------	----

Résultats sur les indicateurs de performance	16
--	----

Répartition des mandats de vérification interne suivant les champs d'intervention	17
---	----

Classement comparé des responsables de la vérification interne	18
--	----

Classement comparé du personnel de vérification interne	19
---	----

Scolarité de l'unité de vérification interne par champ de spécialité	20
--	----

Affiliation professionnelle de l'unité de vérification interne	20
--	----

Niveau hiérarchique duquel relève la vérification interne	21
---	----

État de l'effectif en vérification interne exprimé en ETC au 31 mars 1999	22
---	----

Ministères	22
------------------	----

Organismes gouvernementaux	23
----------------------------------	----

Sociétés gouvernementales et assimilées	24
---	----

Statistiques diverses	25
-----------------------------	----

Renseignements généraux	25
-------------------------------	----

Ressources humaines	25
---------------------------	----

Ressources financières	25
------------------------------	----

Formation et perfectionnement	25
-------------------------------------	----

Comité de vérification	25
------------------------------	----

ANNEXE A

Membres du Comité des responsables de la vérification interne 26

ANNEXE B

Définition des indicateurs de performance dans les unités de vérification interne 27

CHAPITRE 1 – Généralités

En avril 1989, en même temps qu'il approuvait la *Directive concernant l'analyse de programme et la vérification interne* (C.T. 170407), le Conseil du trésor décidait d'instituer le Comité des responsables de la vérification interne (C.T. 170412). Le Comité se voyait confier un double mandat :

- par l'exercice et la promotion de la vérification interne, favoriser une gestion efficiente et efficace dans les ministères et les organismes ;
- à leur demande ou de sa propre initiative, soumettre aux organismes centraux du gouvernement des avis sur des sujets relevant de son champ de compétence.

Les objectifs du Comité se résument ainsi :

- favoriser le développement de l'expertise et de la compétence des vérificateurs internes dans l'exercice de leur profession ;
- agir comme promoteur et comme conseiller en matière d'instauration, d'orientation et d'évolution de la vérification interne dans le secteur public ;
- contribuer au rayonnement de la vérification interne ;
- fournir aux organismes centraux, sur demande ou de sa propre initiative, des avis sur des sujets qui relèvent de son champ de compétence.

Le Comité regroupe les responsables de la vérification interne de ministères, d'organismes gouvernementaux et de sociétés gouvernementales (annexe A).

CHAPITRE 2 – Ressources

Le succès du Comité est largement tributaire de l'engagement des membres qui ont foi en sa mission.

Des membres ont accepté de s'impliquer à fond dans le Comité en faisant partie du conseil d'administration, lequel dirige le Comité.

Au cours de l'exercice 1998-1999, le conseil s'est réuni à 9 reprises.

Au 31 mars 1999, les membres du Conseil d'administration étaient les suivants :

- Alain Chassé, président
Secrétariat du Conseil du trésor
- Maurice Sénécal, vice-président
Sûreté du Québec
- Benoît Boivin, administrateur
ministère de l'Environnement
- Jacques Dumas, administrateur
Commission des normes du travail
- Claude Gauthier, administrateur
ministère du Revenu
- Viateur Laplante, administrateur
ministère de l'Éducation.

Pour assurer une permanence et un suivi rigoureux des dossiers, le conseil d'administration peut compter sur les services d'un secrétariat permanent. La direction de ce secrétariat était assumée par M. Michel Racine.

Bien sûr, le succès du Comité repose aussi sur la participation soutenue de l'ensemble des membres aux travaux et aux activités. À cet effet, nous désirons remercier les membres qui, de près ou de loin, ont investi des efforts pour la bonne marche du Comité.

CHAPITRE 3 – Activités

AVIS

Audition du Comité des responsables de la vérification interne devant la Commission de l'administration publique de l'Assemblée nationale

Pour faire suite, notamment, au document de réflexion *La pratique de la vérification interne dans un cadre renouvelé de gestion* produit par le Comité des responsables de la vérification interne, celui-ci était invité, au printemps 1997, à participer au groupe de travail formé par le Secrétariat du Conseil du trésor. Ce groupe de travail avait comme mandat de réaliser une étude sur l'exercice des fonctions *contrôle* et *vérification* dans l'administration publique québécoise. Au cours de la dernière année, le groupe de travail a continué ses travaux et a émis son rapport final en juillet 1998.

À la suite du dépôt du rapport final du groupe de travail, une audition sur le sujet a été tenue en septembre 1998 devant la Commission de l'administration publique.

Au cours de cette audition, les conclusions du groupe de travail ont été présentées. Les diverses propositions émises dans ce rapport ont été discutées. Soulignons la nécessité d'une réflexion sur le cadre légal de la gestion gouvernementale ; le besoin de faire évoluer les outils de reddition de comptes ainsi que l'adaptation des orientations en contrôle et des outils utilisés.

Le président du Comité des responsables de la vérification interne a également été entendu devant la Commission. Il a insisté sur la concertation des actions des différents acteurs pour éviter les chevauchements ainsi que l'à-propos d'une utilisation plus efficace et plus présente de la vérification interne.

Toujours en rapport avec ces travaux, le Secrétaire du Conseil du trésor présentait, à la même occasion, un plan d'action visant à :

- adapter le cadre législatif de la gestion gouvernementale ;
- examiner la fonction d'un Contrôleur général ;

- préparer un guide sur la gestion gouvernementale ;
- renforcer la vérification interne ;
- élaborer un guide sur l'évaluation de programme ;
- bonifier les plans ministériels de gestion des dépenses ;
- fournir un guide sur les rapports annuels.

Le président a fait part de l'adhésion du Comité au plan d'action proposé.

PROMOTION ET COMMUNICATIONS

Présentation du Guide sur les indicateurs de performance dans les unités de vérification interne

Les travaux portant sur le développement d'indicateurs de performance débutés l'année précédente ont donné de bons résultats. En effet, le *Guide sur les indicateurs de performance dans les unités de vérification interne* a été officiellement présenté à une cinquantaine de personnes, le 3 mars 1999. Il a également été distribué à quelque 200 dirigeants de l'administration publique québécoise et autres partenaires intéressés par la gestion de la performance. Le guide est disponible sur le site Internet du Comité.

Ce guide répond à une préoccupation maintes fois soulevée par les responsables de la vérification interne, soit l'absence de moyens pour évaluer leur performance. Son utilisation permet de considérer les éléments importants de la performance d'un service de vérification interne et fournit une base de comparaison uniforme entre les services.

Les indicateurs développés ont été catégorisés en indicateurs de résultat, d'impact et de gestion.

Les indicateurs de résultat mesurent les travaux en regard de la mission de la vérification interne ; les indicateurs d'impact mesurent les effets et la

valeur ajoutée sur les activités de l'organisation et la satisfaction de la clientèle quant à l'atteinte des objectifs alors que les indicateurs de gestion mesurent l'optimisation en vérification interne. Certains indicateurs sont de nature quantitative, d'autres d'ordre qualitatif.

En cette première année d'utilisation du guide, les unités de vérification interne n'ont pas encore toutes les données pour compiler de façon précise l'ensemble des indicateurs retenus.

Bulletin PARTENAIRES

Ce bulletin permet de communiquer les récents développements en gestion qui concernent les vérificateurs internes et leurs partenaires. La dernière revue a été publiée en mars et plus de 250 exemplaires ont été expédiés, entre autres, à tout le personnel des unités de vérification interne.

Internet

Le site Internet du Comité des responsables de la vérification interne a été mis en place en 1997. Il contribue à faire connaître son mandat, ses objectifs, sa structure ainsi qu'à diffuser ses publications et autres informations liées à ses activités.

ASSISTANCE PROFESSIONNELLE

Adhésion corporative à l'Institut des vérificateurs internes

L'Institut des vérificateurs internes est un organisme international voué au développement et à la promotion de la profession de vérificateur interne. Afin de concourir au développement d'une solidarité de groupe et d'un sentiment d'appartenance, une entente a été conclue avec l'Institut en 1992. Cette entente procure au personnel de vérification interne de l'administration publique québécoise un programme d'adhésion corporative à cet organisme et contribue à réaliser des économies substantielles au plan des frais d'adhésion. Il permet aux membres de bénéficier d'une gamme plus étendue d'activité.

Pour l'exercice 1998-1999, 179 vérificateurs internes s'en sont prévalus comparativement à 180 pour l'année financière 1997-1998.

Groupe de travail sur l'évaluation des risques et des contrôles

Les gestionnaires, tout au cours du déroulement de leurs opérations, sont aux prises avec des décisions présentant, à certaines occasions, des risques majeurs. Ils ne disposent pas toujours d'informations structurées leur permettant de connaître ces risques. Dans cette perspective, les vérificateurs internes, à l'occasion de l'exécution de leurs missions de vérification et de leurs mandats d'aide à la gestion, participent à l'évaluation des risques et à l'identification des moyens pour mieux les circonscrire.

Un groupe de travail a été formé en 1997 dont les travaux s'appuient sur les recherches et les expérimentations effectuées par ses membres pour rejoindre les préoccupations liées à nouvelle tendance dans la gestion.

Au cours de l'exercice 1998-1999, le travail réalisé dans ce dossier a été de conseiller directement les organisations qui en ont fait la demande, à savoir :

le ministère de la Famille et de l'Enfance ;
l'Université Laval ;
la Société de l'assurance automobile ;
la Régie de l'assurance maladie ;
la Commission de la construction du Québec.

Dans l'avenir, le groupe de travail tentera d'arrêter les meilleures pratiques en gestion des risques et des contrôles.

Révision du Guide de certification du rapport annuel de gestion d'une unité autonome de service

Afin de faciliter le travail des vérificateurs internes chargés de valider l'information portant sur les opérations d'unités autonomes de service, un guide de certification du rapport annuel a été développé. Suite aux conclusions d'un groupe de travail, il a été décidé d'apporter des modifications au guide pour qu'il corresponde encore davantage à la réalité gouvernementale en matière de reddition de comptes.

De plus, dans le but de clarifier les pouvoirs et les responsabilités de chacun à l'égard de la validation des données, une demande d'avis juridique a été formulée. Au 31 mars 1999, le

groupe de travail était dans l'attente d'une réponse. Les travaux relatifs à la révision du guide se poursuivront au cours du prochain exercice.

En ce qui concerne l'exercice 1998-1999, le nombre d'unités autonomes de service ayant fait l'objet d'une validation de leur rapport annuel, par les unités de vérification interne, était de 14 sur un total de 15 unités autonomes de service.

Manuel de la pratique professionnelle de la vérification interne dans l'administration publique québécoise

Suite à un besoin identifié par de nombreux responsables de la vérification interne et des autorités du Secrétariat du Conseil du trésor, un appel d'offres a été effectué en juillet 1998 pour retenir les services d'une firme professionnelle qui aura la charge de produire un manuel de la pratique professionnelle de la vérification interne dans l'administration publique québécoise.

L'objectif de ce manuel est d'offrir un outil de référence commun pour l'ensemble des unités de vérification interne des ministères, des organismes gouvernementaux et des sociétés gouvernementales. Cet outil permettra aux dirigeants de mieux connaître la fonction de vérification interne et les travaux qu'elle peut réaliser au bénéfice de l'organisation.

La réalisation de ce manuel sera rendu possible grâce à une aide financière du Secrétariat du Conseil du trésor.

Adaptation à l'an 2000 de l'appareil gouvernemental dans le domaine des technologies de l'information

Par leur position privilégiée, les vérificateurs internes sont des acteurs importants pour aider leur organisation à mettre en place les mécanismes nécessaires pour que les activités ne soient pas perturbées à l'arrivée de l'an 2000. Pour aider les vérificateurs internes à remplir ce rôle, le Comité a organisé des séances d'information avec le Centre de recherche informatique de Montréal (CRIM) et le Bureau de coordination de l'An 2000. Plus d'une cinquantaine de vérificateurs ont profité de ces informations et s'en sont déclarés satisfaits de manière générale.

FORMATION ET PERFECTIONNEMENT

En plus de l'assistance professionnelle qu'il fournit, le Comité accorde une importance de premier rang aux activités de formation qu'il propose aux vérificateurs internes. Ainsi, des séances d'information et des colloques ont été organisés sur les principales préoccupations de l'administration publique afin que les vérificateurs internes puissent contribuer activement à l'atteinte des objectifs de leur organisation.

Lors des trois assemblées plénières qui ont eu lieu au cours de l'exercice, des sessions de formation ont été présentées aux membres du Comité sur les sujets suivants :

- La gestion des risques pour les projets de développement d'applications informatiques notamment en regard du système S:Prime, outil utilisé pour mieux identifier les risques dans une procédure de vérification des systèmes en développement.
- La sécurité de l'information dans l'administration publique québécoise, activité dont le vérificateur interne doit connaître les principaux concepts et l'environnement normatif.
- Le projet de système de gestion intégrée des ressources (GIRES) en tant que système visant à faciliter l'accès à l'information et à simplifier la gestion des données.

Deux colloques ont aussi été organisés au cours de l'exercice

- Mesure de la performance organisationnelle

Dans le cadre d'une activité conjointe avec l'Institut des vérificateurs internes, sept conférenciers ont entretenu plus de cent participants sur la façon de promouvoir et d'accompagner les organisations dans la mise en place d'un système de mesure de la performance.

- Modernisation de l'exercice du contrôle, de la vérification et de l'évaluation de programme dans un cadre de gestion renouvelé.

Le rapport du Groupe de travail sur l'exercice des fonctions contrôle et vérification dans l'administration publique québécoise a été le pivot central du colloque. Sept conférenciers, intervenants de premier ordre

en cette matière, sont venus présenter les recommandations du groupe de travail et nous ont fait part de leur propre vision du sujet. À la fin du colloque, les participants – ils étaient plus de cent – avaient une connaissance élargie des enjeux et des changements nécessaires pour modifier l'exercice de ces fonctions dans la gestion gouvernementale.

Pour ces deux colloques, les fiches d'évaluation complétées par les participants ont démontré un taux de satisfaction très élevé.

CHAPITRE 4 – États financiers de l'exercice terminé le 31 mars 1999

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux membres du
Comité des responsables de la vérification interne,

Nous avons vérifié le bilan du **Comité des responsables de la vérification interne** au 31 mars 1999 et les états des résultats et de la continuité de l'actif net de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Comité. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière du Comité au 31 mars 1999 ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus.

Ernst & Young s.r.l.

Québec, Canada
le 7 mai 1999

Comptables agréés

Comité des responsables de la vérification interne

BILAN

Au 31 mars

	1999	1998
	\$	\$
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	15 071	14 633
Dépôt à terme, 3,60 %, échéant le 25 novembre 1999	5 000	5 000
Débiteurs	7 109	2 143
Frais payés d'avance	185	235
	27 365	22 011
Immobilisations [notes 2 et 3]	10 075	9 793
	37 440	31 804
PASSIF ET SURPLUS		
Passif à court terme		
Créiteurs	3 237	—
Actif net		
Non affecté	24 128	22 011
Investi en immobilisations	10 075	9 793
	34 203	31 804
	37 440	31 804

Voir les notes afférentes aux états financiers

Pour le conseil d'administration


_____, Président


_____, Vice-président

Comité des responsables de la vérification interne

ÉTAT DE LA CONTINUITÉ DE L'ACTIF NET

Exercice terminé le 31 mars

Actif net	1999			1998
	Investi en immobilisations	Non affecté	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Soldes au début	9 793	22 011	31 804	39 887
Excédent des revenus sur les dépenses (dépenses sur les revenus)	(3 217)	5 616	2 399	(10 745)
Investissement en immobilisations	3 499	(3 499)	—	2 662
Soldes à la fin	10 075	24 128	34 203	31 804

Voir les notes afférentes aux états financiers

Comité des responsables de la vérification interne

ÉTAT DES RÉSULTATS

Exercice terminé le 31 mars

	1999	1998
	\$	\$
Fonctionnement		
Revenus		
Contribution du gouvernement du Québec [note 4]	219 500	157 101
Dépenses		
Salaires	131 000	117 400
Élaboration d'un manuel de la pratique professionnelle	50 000	—
Loyer	17 097	17 116
Fournitures et frais de bureau	5 924	7 111
Publications	5 718	6 757
Frais de communications	5 104	5 112
Frais de déplacement	546	1 192
Entretien et réparations	1 915	880
Réunions et réceptions	1 168	243
Amortissement des immobilisations	3 217	3 952
	221 689	159 763
Excédent des dépenses sur les revenus - Fonctionnement	(2 189)	(2 662)
Formation et autres frais		
Revenus nets (dépenses nettes) [note 5]		
Colloque CRVI/IVIQ	2 393	2 112
Cotisation corporative IIA	7	845
Publications	(117)	(3 055)
Sessions de perfectionnement	—	(667)
Rencontres thématiques	5 657	(298)
Réunions et réceptions	(2 260)	(1 247)
Assemblées	(1 180)	(2 023)
Frais divers	88	(1 088)
Excédent des revenus sur les dépenses		
(dépenses sur les revenus) - Formation et autres frais	4 588	(5 421)
Excédent des revenus sur les dépenses		
(dépenses sur les revenus) de l'exercice	2 399	(8 083)

Voir les notes afférentes aux états financiers

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 mars 1999

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le 4 avril 1989, le Conseil du trésor a instauré un Comité des responsables de la vérification interne (C.T. 170412). Ce Comité a le mandat de favoriser une gestion efficace et efficace dans les ministères et organismes par l'exercice et la promotion de la vérification interne. Il a également le mandat de soumettre aux organismes centraux du gouvernement, à leur demande ou de sa propre initiative, des avis sur des sujets relevant de son champ de compétence.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Revenus et dépenses

Les revenus et dépenses du Comité sont comptabilisés selon la méthode de comptabilité d'exercice.

Apports

Les apports sont constatés selon la méthode du report. Ainsi, les apports affectés sont constatés à titre de revenus de l'exercice au cours duquel les dépenses connexes sont engagées. Les apports sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports de fournitures et de services sont comptabilisés, le cas échéant lorsqu'il s'agit de fournitures et de services que l'organisme se procure normalement contre paiement.

Immobilisations

Les immobilisations dont le coût d'origine excède 500 \$ sont capitalisées et sont amorties selon la méthode du solde dégressif aux taux suivants :

Équipement de bureau	20 %
Équipement informatique	30 %

Avantages sociaux

Les avantages sociaux relatifs aux traitements des employés du Comité des responsables de la vérification interne sont assumés par le Secrétariat du Conseil du trésor du gouvernement du Québec. Cette contribution n'est pas comptabilisée aux états financiers.

Comité des responsables de la vérification interne

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 mars 1999

3. IMMOBILISATIONS

	1999		1998	
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Coût \$	Amortissement cumulé \$
Équipement de bureau	4 585	872	1 086	381
Équipement informatique	18 569	12 207	18 569	9 481
	23 154	13 079	19 655	9 862
Amortissement cumulé	13 079		9 862	
	10 075		9 793	

4. FINANCEMENT DES OPÉRATIONS

Le Conseil du trésor a approuvé le principe du transfert d'un poste et des crédits afférents au ministère ou à l'organisme de qui relèvera le président du Comité des responsables de la vérification interne (C.T. 170412).

Au cours de l'exercice, le secrétariat du Conseil du Trésor a assumé des dépenses totalisant 219 500 \$ [1998 - 157 101 \$ par le ministère des Ressources naturelles] pour le Comité à même les crédits votés annuellement par l'Assemblée nationale. Les crédits autorisés initialement s'élevaient par ailleurs à 145 600 \$ en 1999. L'augmentation budgétaire est due à l'engagement d'un employé occasionnel dû à un surcroît temporaire de travail et à la rédaction du manuel de la pratique professionnelle de la vérification interne dans l'administration publique québécoise.

5. ACTIVITÉS DE FORMATION

	1999		1998	
	Revenus \$	Dépenses \$	Net \$	Net \$
Colloque CRVI/VIQ	7 107	4 714	2 393	2 112
Cotisation corporative IIA	11 088	11 081	7	845
Publications	55	172	(117)	(3 055)
Sessions de perfectionnement	—	—	—	(667)
Rencontres thématiques	10 070	4 413	5 657	(298)
Réunions et réceptions	—	2 260	(2 260)	(1 247)
Assemblées	—	1 180	(1 180)	(2 023)
Frais divers	537	449	88	(1 088)
			4 588	(5 421)

Comité des responsables de la vérification interne

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 mars 1999

6. INSTRUMENTS FINANCIERS

Pour certains des instruments financiers du comité dont l'encaisse, le dépôt à terme, les débiteurs et les créditeurs, les valeurs comptables sont représentatives de la juste valeur en raison de leur brève échéance.

7. INCERTITUDE DÉCOULANT DU PASSAGE À L'AN 2000

Le passage à l'an 2000 pose un problème parce que de nombreux systèmes informatiques utilisent deux chiffres plutôt que quatre pour identifier l'année. Les systèmes sensibles aux dates peuvent confondre l'an 2000 avec l'année 1900 ou une autre date, ce qui entraîne des erreurs lorsque des informations faisant intervenir des dates de l'an 2000 sont traitées. En outre, des problèmes semblables peuvent se manifester dans des systèmes qui utilisent certaines dates de l'année 1999 pour représenter autre chose qu'une date.

Les répercussions du problème du passage à l'an 2000 pourront se faire sentir le 1er janvier de l'an 2000, ou encore avant ou après cette date, et, si l'on n'y remédie pas, les conséquences sur l'exploitation et l'information financière peuvent aller d'erreurs mineures à une défaillance importante des systèmes qui pourrait nuire à la capacité d'une entité d'exercer normalement ses activités. Il n'est pas possible d'être certain que tous les aspects du problème du passage à l'an 2000 qui ont une incidence sur l'entité, y compris ceux qui ont trait aux efforts déployés par les clients, les fournisseurs ou d'autres tiers, seront entièrement résolus.

8. ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Un état de l'évolution de la situation financière distinct n'est pas présenté étant donné que l'information sur les mouvements de trésorerie liés aux activités d'exploitation, de financement et d'investissement est évidente à la lecture des autres états financiers.

9. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres des états financiers de 1998 ont été reclassés pour en rendre la présentation conforme à celle adoptée en 1999.

CHAPITRE 5 – Statistiques

Définition des termes utilisés

Organisme : désignation générique d'un ministère, d'un organisme gouvernemental ou d'une société gouvernementale.

Responsable de la vérification interne : individu (cadre ou professionnel) qui, généralement sous l'autorité du sous-ministre ou du dirigeant d'organisme, assure la direction des travaux de vérification interne.

Personnel de vérification interne : individus affectés, de façon principale et habituelle, à la réalisation de travaux de vérification interne ou qui, sous l'autorité du responsable de la vérification interne, assurent la supervision immédiate de travaux de vérification interne.

N.B. Le personnel de vérification interne ne comprend toutefois pas le personnel de soutien administratif de même que celui affecté à des responsabilités connexes (ex. évaluation de programme, soutien à la gestion de la sécurité informatique, enquête sur le personnel et autres).

Unité de vérification interne : regroupement du responsable et du personnel de vérification interne.

Emploi de niveau plus élevé : les emplois de niveau plus élevé de la catégorie du personnel professionnel regroupent des attributions principales et habituelles dont le niveau est plus élevé que le niveau de complexité des emplois de la catégorie du personnel professionnel.

Méthode utilisée

En mai 1999, le Comité des responsables de la vérification interne faisait parvenir un questionnaire aux 37 ministères, organismes gouvernementaux et sociétés gouvernementales membres afin de dresser le profil statistique de la fonction vérification interne au sein de l'administration publique québécoise. Le taux de réponse à ce questionnaire a été de 76 p. cent.

Il faut noter que cette année, la collecte des données s'est faite en tenant compte du Guide des indicateurs de performance dans les unités de vérification interne.

Voici les principales conclusions de ce recensement.

TABLEAU 1

Résultats sur les indicateurs de performance

Indicateur quantitatif ⁽²⁾	Objectif	Total des unités rencontrant l'objectif	Moyenne des résultats
1 - Respect de la planification initiale	80 %	13/18	81 % ⁽¹⁾
2 - Temps consacré aux travaux de vérification interne	70 %	14/16	80 % ⁽¹⁾
3 - Temps consacré aux demandes <i>ad hoc</i> par rapport aux travaux de vérification	20 %	5/17	16 % ⁽¹⁾
4 - Recommandations totalement ou partiellement mises en application	70 %	12/13	84 % ⁽¹⁾
5 - Délai prévu d'implantation des recommandations	0- 6 mois (20 %) 6-12 mois (50 %) 12-24 mois (25 %) 24 mois et + (5 %)	7 > 20 % 2 > 50 % 2 >= 25 % 3 > = 5 %	45 % 31 % 12 % 12 %
6 - Bénéfices monétaires potentiels des recommandations	Une économie / 3 ans (lorsque applicable)	Aucune unité de vérification interne n'a pu évaluer les bénéfices monétaires	
7 - Coût horaire de la fonction vérification interne	Secteur public = (à déterminer)	Sans objet	74 \$
	Marché privé = 100 \$	Sans objet	92 \$
8 - Respect des budgets de temps par mandat terminé	100 % (écart jusqu'à 10 % autorisé)	5/14	80 % ⁽¹⁾
9 - Respect des échéanciers par mandat terminé	100 % (écart jusqu'à 5 jours autorisé)	6/14	79 % ⁽¹⁾
10- Ressources en vérification interne	Indice de 100	1 = 100 14 < 100 5 > 100	72
11- Délai de diffusion du projet de rapport de vérification interne	100 % en 3 semaines ou moins	6/13	87 % ⁽¹⁾
12- Formation professionnelle (jours/vérificateur/année)	5 à 7 jours	13/18	8 jours

⁽¹⁾ Moyenne non pondérée

⁽²⁾ Annexe B présente la définition des indicateurs quantitatifs

Tableau 2

Répartition des mandats de vérification interne suivant les champs d'intervention

- la fiabilité et l'intégrité de l'information (champ 1)
- la conformité aux lois, aux règlements et aux politiques (champ 2)
- la protection des biens (champ 3)
- l'utilisation économique et efficiente des ressources (champ 4)
- réalisation des objectifs et des buts établis pour les programmes (champ 5)

Le graphique suivant décrit, en pourcentage, la répartition comparative des mandats de vérification interne suivant ces champs d'intervention.

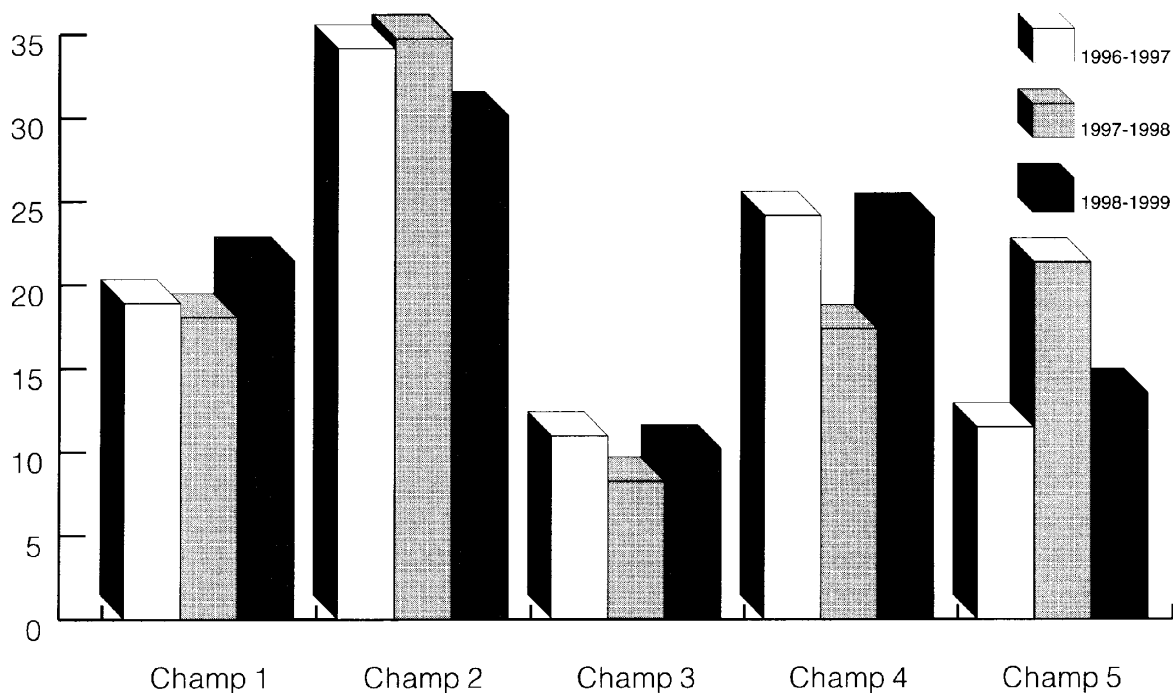
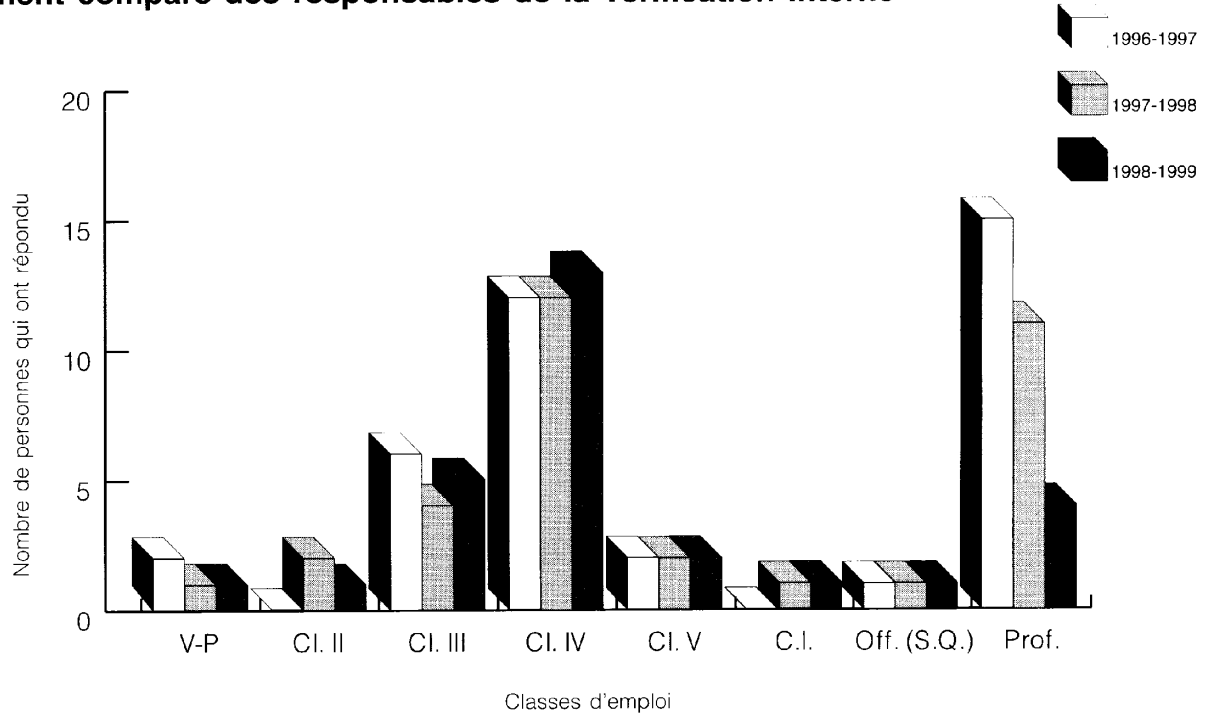


Tableau 3

Classement comparé des responsables de la vérification interne¹

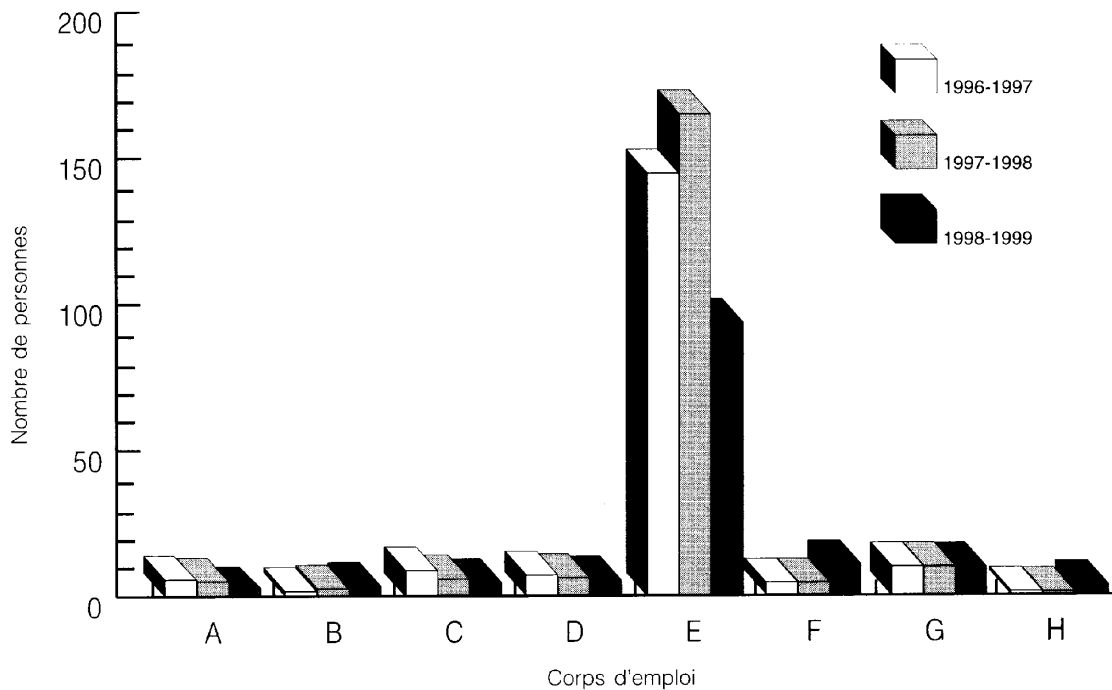


V-P.	Vice-président	Cl. V	Cadre supérieur V
Cl. II	Cadre supérieur II	Off. (S.Q.)	Officier, Sûreté du Québec
Cl. III	Cadre supérieur III	C.I.	Cadre intermédiaire
Cl. IV	Cadre supérieur IV	Prof.	Professionnel

¹ Conversion de la classification des emplois propre à certains organismes gouvernementaux ou sociétés gouvernementales en celle de la fonction publique québécoise.

Tableau 4

Classement comparé du personnel de vérification interne¹



A	Cadre supérieur	2	E	Analyste de l'informatique et des procédés administratifs	94,5
B	Cadre intermédiaire	3	F	Agent-vérificateur	11
C	Agent de la gestion financière	4,5	G	Policier (SQ)	10
D	Agent de recherche et de planification socio-économique	5	H	Autres	3

¹ Conversion de la classification des emplois propre à certains organismes gouvernementaux ou sociétés gouvernementales en celle de la fonction publique québécoise.

Tableau 5

Scolarité de l'unité de vérification interne par champ de spécialité

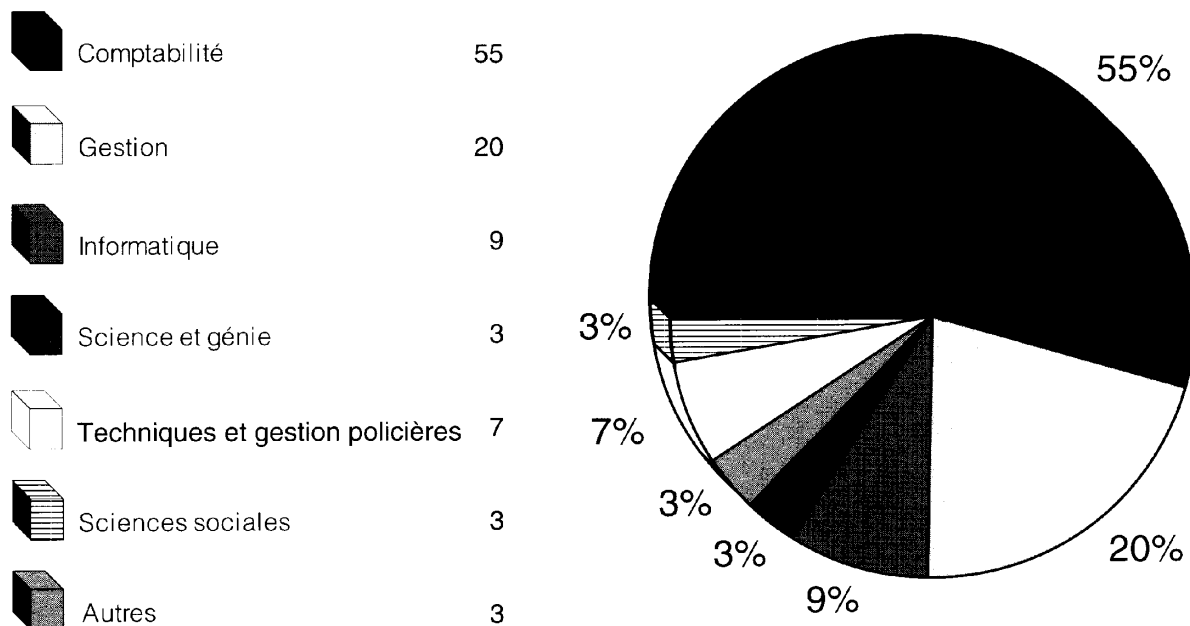


Tableau 6

Affiliation professionnelle de l'unité de vérification interne

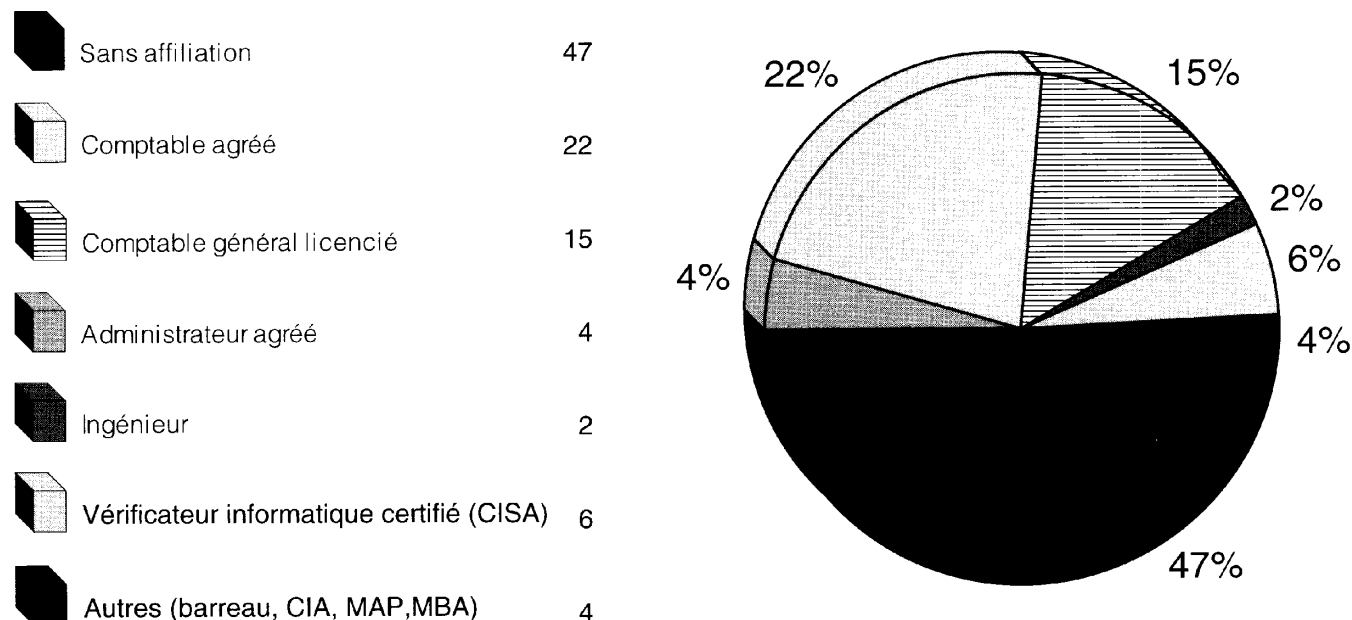
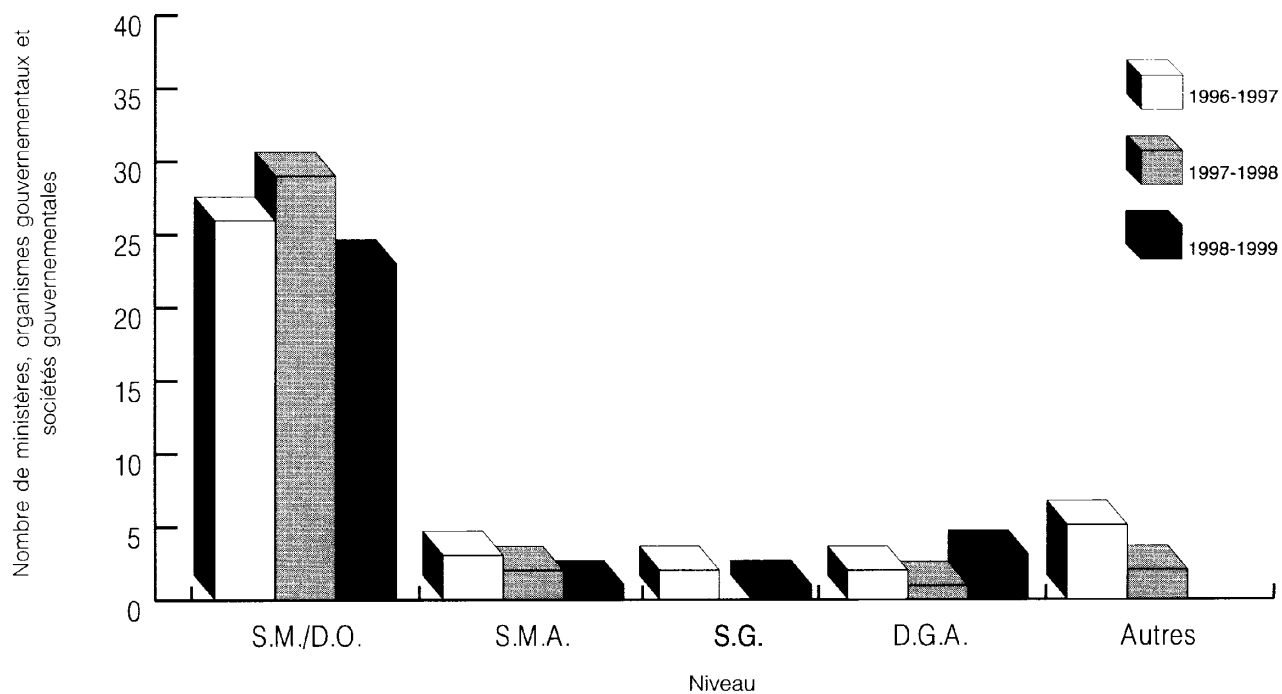


Tableau 7

Niveau hiérarchique duquel relève la vérification interne



S.M./D.O.

S.M.A.

S.G.

D.G.A.

Sous-ministre ou dirigeant d'organisme

Sous-ministre adjoint

Secrétaire général

Directeur général de l'administration

Tableau 8

État de l'effectif en vérification interne exprimé en ETC au 31 mars 1999 ⁽¹⁾

Ministères	1996-1997	1997-1998	1998-1999
Affaires municipales ⁽²⁾	1	-	-
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	3	4	3
Culture et Communications	CF ⁽³⁾	CF ⁽³⁾	CF ⁽³⁾
Éducation	6	5	5
Environnement (Environnement et Faune)	2	2	2
Famille et Enfance	1	1	1
Justice	3	3	3
Régions (1996-1997 = Secrétariat au développement des régions)	1	-	1
Relations avec les citoyens et Immigration	5	5	5
Relations internationales	2	2	2
Ressources naturelles	9	9	8
Revenu	13	14	14
Santé et Services sociaux ⁽²⁾	5	-	-
Secrétariat du Conseil du trésor (Conseil du trésor)	6	6	7
Solidarité sociale (Emploi et Solidarité)	13	12	10
Tourisme	CF ⁽³⁾	CF ⁽³⁾	CF ⁽³⁾
Transports	14	12	8
Travail ⁽²⁾	1	1	-
Total partiel :	85	75	69

Organismes gouvernementaux	1996-1997	1997-1998	1998-1999
Caisse de dépôt et placement du Québec	4	3	3
Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances	3	3	3
Commission de la construction	5	N/D	5
Commission de la santé et de la sécurité du travail	13	15	15
Commission des normes du travail	4	5	4
Commission des transports du Québec	1	1	N/D
Curateur public	1	1	1
Office de la langue française	1	N/D	N/D
Régie de l'assurance maladie du Québec	7	6	4
Régie des assurances agricoles du Québec	2	2	1
Régie des rentes du Québec	5	5	5
Régie du logement	0	N/D	N/D
Société d'habitation du Québec	5	5	4
Société de l'assurance automobile du Québec	11	11	10
Sûreté du Québec	17	16	16
Vérificateur général du Québec	1	1	N/D
Total partiel :	80	74	71

Sociétés gouvernementales et assimilées	1996-1997	1997-1998	1998-1999
Hydro-Québec	53	52	52
Loto-Québec	13	12	11
Société des traversiers du Québec	1	1	1
Société immobilière du Québec	4	3	3
Société québécoise de développement de la main-d'œuvre (1998-1999 - fusionnée à Solidarité sociale)	3	3	-
Télé-Québec	1	1	1
Communauté urbaine de Montréal	-	10	9
Total partiel :	75	82	77
Total global :	240	231	217

N/D = Données non disponibles

CF= Contrôleur des finances

- (1) Uniquement pour les besoins de ce tableau, l'unité minimale d'équivalents à temps complet (ETC) est de 1, même si certaines personnes ont indiqué ne consacrer qu'une fraction de leur temps à des activités de vérification interne.
- (2) L'unité de vérification interne a cessé ses activités.
- (3) Les activités de vérification sont confiées au Contrôleur des finances.

Statistiques diverses

Renseignements généraux

À la lumière des 28 questionnaires reçus et analysés, les données disponibles indiquent que :

- 96 % des unités de vérification interne ont reçu des mandats de vérification interne ;
- 24 ministères, organismes gouvernementaux et sociétés gouvernementales (86 %) comptent une unité administrative engagée dans la pratique de la vérification interne. De ces unités de vérification interne :
 - 1 a été mise sur pied depuis plus de 30 ans ;
 - 12 comptent entre 20 et 30 ans d'existence ;
 - 7 comptent entre 10 et 20 ans d'existence ;
 - 4 ont été créées depuis 10 années ou moins.
- 16 responsables (57 %) indiquent que la réalisation de mandats de vérification interne a fait appel, à l'occasion, à une équipe de travail composée, en moyenne, de deux personnes ;
- 6 responsables (21 %) utilisent, à l'occasion, les services de ressources externes pour la réalisation de mandats de vérification interne. Le pourcentage d'utilisation de ressources externes est en moyenne de 80 %.

Ressources humaines

- On compte 13 postes dits «emploi de niveau plus élevé» chez le personnel professionnel de la vérification interne des ministères et des organismes gouvernementaux.

Ressources financières

Les ressources financières allouées à la fonction vérification interne au sein des ministères, des organismes gouvernementaux et sociétés gouvernementales, totalisent un montant de 12 294 272 \$ pour l'exercice 1998-1999.

Formation et perfectionnement

- Les activités de formation et de perfectionnement dont ont bénéficié les vérificateurs internes ont eu comme objet :
 - bureautique et informatique : 24 %
 - connaissance du milieu : 11 %
 - gestion : 14 %
 - habiletés professionnelles : 20 %
 - techniques de vérification : 16 %
 - conférences, colloques, tables rondes et autres : 13 %
- Le coût moyen est de 219 \$ par jour.

Comité de vérification

- Un comité de vérification est instauré dans 20 ministères, organismes gouvernementaux et sociétés gouvernementales (71 %).
- Voici la liste des personnes qui participent aux travaux de ces comités de vérification :
 - sous-ministres et dirigeants d'organismes : 15
 - membres du conseil d'administration : 42
 - sous-ministres associés et adjoints : 13
 - directeurs ou chefs de service : 6
 - directeurs généraux de l'administration : 3
 - responsables de la vérification interne : 8
 - autres : 9

ANNEXE A

Membres du Comité des responsables de la vérification interne au 31 mars 1999

MEMBRES VOTANTS

BÉLANGER, Marcel
BERGERON, Louise
BERGERON, Lyne
BÉRUBÉ, Mishèle
BIDÉGARÉ, Pierre
(membre observateur)
BIRTZ, Serge
BOIVIN, Benoît
BROUSSEAU, Claude
CHASSÉ, Alain
COUSINEAU, Serge
DUBOIS, Jacques
DUMAS, Jacques
DUSSAULT, Jean
FOISY, Gaétan
FORCIER, Denis
GAUTHIER, Claude
GENDRON, Lucie
GIRARD, Luc
GIROUX, Yvan
HOTTE, Normand
HUARD, André
JACQUES, Denis
LAFLEUR, Daniel
LAPLANTE, Viateur
LAVOIE, Édouard
LAZURE, Denis
LÉTOURNEAU, Conrad
LIZOTTE, Réjeanne
LIZOTTE, Marc
(membre observateur)
MANÈGRE, Jean-François
MATTE, Paul-Henri
POTVIN, Guy
SCHRYER, Josée
SÉNÉCAL, Maurice
STEVENS, Claude
TREMBLAY, Gilles
TREMBLAY, Nathalie

MINISTÈRE/ORGANISME GOUVERNEMENTAL SOCIÉTÉ GOUVERNEMENTALE

Société d'habitation du Québec
Régie des assurances agricoles du Québec
Justice
Agriculture, Pêcheries et Alimentation

Vérificateur général du Québec
Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances
Environnement
Télé-Québec
Secrétariat du Conseil du trésor
Régie du logement
Loto-Québec
Commission des normes du travail
Commission de la santé et de la sécurité du travail
Communauté urbaine du Montréal
Régie de l'assurance maladie du Québec
Revenu
Société des traversiers du Québec
Ressources naturelles
Contrôleur des Finances
Curateur public
Régions
Emploi et solidarité
Hydro-Québec
Éducation
Relations internationales
Relations avec les citoyens et Immigration
Société immobilière du Québec
Caisse de dépôt et placement du Québec

Sécurité publique (Service général d'inspection)
Office de la langue française
Régie des rentes du Québec
Famille et Enfance
Commission de la construction du Québec
Sûreté du Québec
Transports
Commission des transports
Société de l'assurance automobile du Québec

Ont également participé aux travaux du Comité des responsables de la vérification interne, au cours du présent exercice :

D'AMOURS, Mario	Contrôleur des finances
LÉVESQUE, Alfrédo	Régie de l'assurance-maladie du Québec
LÉVESQUE, André	Transports
RACINE, Michel	Comité des responsables de la vérification interne
QUENNEVILLE, Claude	Curateur public

ANNEXE B

Définition des indicateurs de performance dans les unités de vérification interne

Indicateurs quantitatifs

NOM	PORTÉE	MODE DE CALCUL
1. Respect de la planification initiale ¹	Mesurer la proportion des activités de vérification interne réalisées (excluant les demandes <i>ad hoc</i>) par rapport à celles prévues à la planification initiale et entérinées par la direction.	$\frac{\text{nombre de mandats réalisés} + \text{nombre de mandats en cours}}{\text{nombre de mandats planifiés}} \times 100$
2. Temps consacré aux travaux de vérification ¹	Mesurer le temps consacré aux activités de vérification interne (mandats de vérification, mandats <i>ad hoc</i> et aide-conseil) par rapport à l'ensemble des activités de l'unité.	$\frac{\text{nombre de jours réalisés}}{\text{nombre total de jours travaillés disponibles (excluant maladies, vacances, fériés)}} \times 100$
3. Temps consacré aux demandes <i>ad hoc</i> par rapport aux travaux de vérification	Mesurer le niveau d'intérêt de la fonction <i>vérification interne</i> auprès des gestionnaires de l'organisation quant à certains besoins spécifiques.	$\frac{\text{nombre de jours consacrés aux demandes } ad\ hoc}{\text{nombre total de jours réalisés}} \times 100$
4. Recommandations totalement ou partiellement mises en application ²	Déterminer le niveau de la mise en application des recommandations des rapports de vérification interne.	$\frac{\text{nombre de recommandations}}{\text{nombre de recommandations émises}} \times 100$
5. Délai prévu d'implantation des recommandations ²	Mesurer la portée et la faisabilité des recommandations des rapports de vérification interne.	date du rapport MOINS date déterminée au plan d'action du rapport de vérification (plan d'action du gestionnaire)
6. Bénéfices monétaires potentiels des recommandations ²	Mesurer l'économie monétaire récurrente ou non liée à un gain de productivité, à une réduction ou à un abandon d'activités.	$\frac{\text{somme des économies identifiées}}{\text{budget de la vérification interne}} \times 100$
7. Coût horaire de la fonction <i>vérification interne</i> ³	Déterminer le coût de réalisation de l'activité de vérification interne par heure d'intervention.	a) $\frac{\text{total des dépenses directes}}{\text{nombre d'heures consacrées aux mandats}}$ b) $\frac{\text{total des dépenses directes et indirectes}}{\text{nombre d'heures consacrées aux mandats}}$

¹ Indicateurs de résultat

² Indicateurs d'impact

³ Indicateurs de gestion

NOM	PORTÉE	MODE DE CALCUL
8. Respect des budgets de temps par mandat terminé ³	Déterminer le niveau de respect des budgets de temps alloués à la réalisation du mandat de vérification interne.	nombre de mandats respectant le budget de temps — — — — — X 100 nombre de mandats terminés
9. Respect des échéanciers par mandat terminé ³	Déterminer le niveau de respect de l'échéancier de transmission du projet de rapport aux vérifiés.	nombre de mandats respectant l'échéancier — — — — — X 100 nombre total de mandats terminés
10. Ressources en vérification interne ³	Mesurer l'importance relative des ressources consacrées à la fonction <i>vérification interne</i> par l'organisation.	nombre de ressources humaines en vérification interne (excluant le secrétariat) — — — — — = 100 430 ETC (total de l'organisation) MOINS 325 /400 PLUS 3
11. Délai de diffusion du projet de rapport de vérification ³	Déterminer le délai encouru entre la fin des travaux de vérification et la transmission du projet de rapport de vérification aux vérifiés.	nombre de projets de rapport respectant le délai — — — — — X 100 nombre total de rapports de l'année
12. Formation professionnelle ³	Mesurer les efforts consacrés à la formation pour s'assurer du niveau de qualité de formation optimal des vérificateurs internes.	nombre de jours de formation (planifiée et personnelle) — — — — — nombre de vérificateurs

¹ Indicateurs de résultat

² Indicateurs d'impact

³ Indicateurs de gestion